



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-40213>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **25-40213**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Saint-Herblain

Correspondant : M. AFFILE Bertrand, Maire

Adresse : 2 rue de l'Hôtel de Ville BP 30299, 44802 Saint herblain cedex

Coordonnées :

Téléphone : 0228252187

Courriel : commandepublique@saint-herblain.fr

Adresse internet : <http://www.saint-herblain.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réfection des éclairages sportifs et du revêtement du terrain synthétique du complexe sportif Val de Chezine à Saint-Herblain

Lieu d'exécution et de livraison : Complexe sportif Val de Chezine, 44800 Saint-herblain

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réfection des éclairages sportifs et du revêtement du terrain synthétique au complexe sportif Val de Chezine à saint-Herblain. Procédure adaptée ouverte. Les missions confiées sont les suivantes : Etudes d'avant projet (AVP)/ Etudes de projet (PRO) / Assistance à la passation des marchés publics de travaux (AMT) et Détails Quantitatifs (DQO)/VISA/ Direction de l'exécution des travaux (DET)/Assistance aux opérations de réception (AOR). Ni variantes autorisées, ni variantes exigées. Pas de prestations supplémentaires éventuelles. Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs. Le marché court à compter de la date de notification au titulaire jusqu'à la fin de garantie de parfait achèvement des marchés de travaux. date de notification prévisionnelle : début juillet. Conditions relatives au contrat et à la consultation énoncées dans le dossier de consultation. Clause de réexamen. Code NUTS : FRG01
Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 13/05/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MOE Val de Chezine

Renseignements complémentaires : Retrait du dossier de consultation gratuitement via le site internet de la Ville : www.saint-herblain.fr (rubrique « politique et institution » > « l'institution » > « marchés publics ») ou directement sur www.achatpublic.com à l'adresse indiquée dans le présent avis. Pour obtenir tous renseignements complémentaires, les candidats devront déposer leurs questions sur www.achatpublic.com au plus tard le 05/05/2025 à 12h. Visite de site conseillée pour déposer un dossier, sur rendez vous. Modalités décrites dans le règlement de la consultation. Remise des plis obligatoirement sur www.achatpublic.com selon les modalités indiquées au règlement de la consultation.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_58uRQeZ1BK

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/04/2025